

GESVES Conseil communal

Du retard pour la nouvelle crèche de Sorée

Le collègue a décidé de résilier le marché avec la société Sogepar, en raison de la faillite de celle-ci. Elle était chargée de construire la future crèche.

• **Freddy GILLAIN**

En ouverture de séance du dernier conseil communal de l'année, Geoffrey Ligot, agent de développement de la Fondation rurale de Wallonie, a présenté l'opération de développement rural II, rappelant, entre autres, que des réunions villageoises d'information et de consultation allaient être organisées dans les différentes sections de l'entité.

L'échevin de l'Enseignement Eddy Bodart a ensuite expliqué les difficultés rencontrées dans la construction de la crèche de Sorée, en raison de la faillite de la société Sogepar. Plusieurs procès-verbaux de manquement lui ont été adressés, sans réaction.

Le collègue a décidé de résilier le marché et de réclamer à cette société l'amende pour retard d'un montant de quelque 30 000 €. Une nouvelle procédure va être mise en place, ce qui, forcément, retardera l'ouverture de cette crèche qui était attendue pour le début de 2018. « *Aucun préjudice pour la Commune* », rassure l'échevin Bodart en réponse à une question de Philippe Mahoux.

Pendant presque une demi-heure, le conseil s'est attardé sur la suppression de la vente d'un excédent de voirie, au Pré d'Amite, en raison de la mésentente entre les candidats acheteurs.

À quand une commission des finances ?

Après deux heures trente de discussions, parfois longues et techniques, on entame l'examen du budget communal ordi-

naire qui présente, à l'exercice propre, des recettes de 8609753 €, pour 8598152 € en dépenses, soit un boni de 11601 €. Avec les années précédentes, ce boni est porté à 333735 €. À l'extraordinaire, le budget est en équilibre de 5794591 €, soit 4654091 € à l'exercice propre, la différence étant due à l'alimentation du fonds de réserve extraordinaire après la vente de patrimoine.

Les travaux d'entretien de la voirie sont estimés à près de 200 000 €.

Plusieurs conventions ont été approuvées, pour la création d'espaces intergénérationnels et l'aménagement des abords, à la Pichelotte pour une estimation de 911019 €, pour cinq logements au même endroit pour 864729 €, pour l'aménagement d'une maison de la ruralité et de la nature pour 261623 €. Ces différents projets sont différemment subsidiés.

Au total le plan investissement communal est estimé à 657785 €.

De nombreuses questions techniques ont été posées concernant le budget, faisant dire à l'opposition qu'il serait souhaitable qu'il y ait une commission des finances qui élaguerait ces problèmes. Le bourgmestre n'y est manifestement pas favorable.

Pour l'opposition, la charge de la dette est de 900 € par habitant et aucune décision à moyen et long terme n'a été prise. Donc, conclut l'Écolo Cécile Barbeaux, « *vous renvoyez la patate chaude à la future majorité* ».

Concernant les taxes, les points de vue sont forcément différents entre majorité et opposition qui ne se dit pas rassurée sur l'avenir. Une opinion contestée par le bourgmestre qui a donné lecture de sa note accompagnant le budget et qui rappelle qu'« *il n'y a aucune hausse de la fiscalité à Gesves* ».

Il est passé 23 h 30 lorsque, enfin, le budget est voté, sans surprise, majorité contre opposi-

tion. ■

Au CPAS, augmentation de la part communale

La séance a débuté par la réunion commune-CPAS. Le président du CPAS André Bernard a fait le rapport annuel des synergies existantes et à développer entre les deux organismes, Commune et CPAS. Il a développé les économies d'échelle et les suppressions de doubles emplois ou chevauchements d'activités.

Il a également épinglé les différents services proposés par le CPAS.

Il a ensuite présenté les grandes lignes de son budget et sa note de politique générale. L'intervention communale sera de 973 000 €, soit 90 000 € de plus que l'année dernière.

La revalorisation salariale de certains grades et l'octroi des chèques repas représenteront un coût global de 80 000 €. Le budget ordinaire est en légère augmentation à 3 663 768 €. Le président a expliqué la politique menée à l'ILA Initiatives locales d'accueil, à la suite d'une question de Philippe Mahoux. ■

F. G.

Cinq réunions villageoises

Dans le cadre de l'opération de développement rural, des réunions villageoises d'information et de consultation vont être organisées dans chaque section de l'entité, chaque fois à 19 h 30. À Faulx-Les Tombes, le mardi 20 février, à la maison de l'entité. Le mercredi 28 février, à la salle communale de Gesves. Le mardi 6 mars, à la salle communale de Haut-Bois, pour la section de Haltinne. Le mardi 13 mars, au centre récréatif de Mozet et le mardi 20 mars, au centre récréatif de Sorée.